



## VOUS VIVEZ DANS UNE ZONE SISMIQUE. PRENEZ QUELQUES PRECAUTIONS



Identifiez les endroits où se mettre à l'abri dans votre habitation ou votre lieu de travail, identifiez les zones dégagées



Assurez-vous de garder vos sorties dégagées



Faites des exercices de mise à l'abri et d'évacuation



Repérez les points de coupure de gaz, eau, électricité



Fixez les appareils et les meubles lourds afin qu'ils ne soient pas projetés ou renversés et poser à terre les objets lourds



Contractez une assurance multirisque habitation



## PENDANT LES SECOUSSES

### SI VOUS VOUS TROUVEZ A L'INTERIEUR D'UN BÂTIMENT



Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides



Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre



Si vous êtes au rez de chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment et éloignez-vous

### SI VOUS VOUS TROUVEZ A L'EXTERIEUR



Ne restez pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, etc.

### EN VOITURE



Arrêtez-vous, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres....  
Ne sortez pas avant la fin de la secousse.

**DANS TOUS LES CAS,  
PROTEGEZ-VOUS LA TÊTE!**



## APRES LE SEISME



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire.



Coupez les réseaux



Sortez avec précaution des bâtiments et maisons et restez éloignés de ce qui peut s'effondrer.



N'appellez les services de secours qu'en cas d'urgence, n'emcombrez pas les réseaux téléphoniques



Ne diffusez pas les rumeurs



Faites une inspection de votre habitat, signaler les éventuels dégâts à la mairie

**Dans tous les cas, restez à  
l'écoute des consignes données  
par les autorités, la radio,  
la télévision et sur les  
réseaux sociaux.**

## LES NUMEROS UTILES



**SAMU/SMUR : 15**



**SDIS (POMPIER) : 18**



**Police/gendarmerie : 17**

## POUR NOUS CONTACTER

- [seisme@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:seisme@mayotte.pref.gouv.fr)

## POUR EN SAVOIR PLUS

- [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

- [f](#) préfet de mayotte

- [t](#) @prefet976

- [www.gouvernement.gouv.fr/risque/seisme](http://www.gouvernement.gouv.fr/risque/seisme)

- [www.brgm.fr/seisme](http://www.brgm.fr/seisme)

## FAQ FOIRE AUX QUESTIONS



### QU'EST-CE QU'UN SEISME ?

Un séisme ou tremblement de terre est un mouvement brutal dans le sous-sol, impossible à prévoir, qui génère des secousses. Un séisme découle de la libération brusque d'énergie accumulée par les déplacements des plaques tectoniques. Les secousses sont enregistrées par des capteurs (sismomètres). A partir de l'analyse des enregistrements (signaux sismiques), on détermine les paramètres du séisme : localisation, profondeur, magnitude (puissance). Les données enregistrées à Mayotte et dans l'ensemble de la zone, sont analysées en temps réel par l'ensemble de la communauté scientifique nationale et internationale.

### QU'EST-CE QU'UN ESSAIM DE SEISMES ?



Un essaim de séismes est une succession de séismes qui surviennent en un endroit donné au cours de plusieurs jours, plusieurs mois ou plusieurs années. Il est souvent impossible d'identifier, parmi ces séismes, celui qui pourrait être considéré comme le séisme principal. Ce phénomène de libération d'énergie sismique est très différent de la séquence "séisme principal+répliques" observée habituellement.

### MON BATIMENT PRESENTE DES FISSURES, QUE FAIRE ?



Il convient d'observer régulièrement l'apparition et/ou l'évolution de ces fissures selon la méthode décrite dans la fiche "Observations des bâtiments suite aux séismes à Mayotte" publiée sur le site internet de la préfecture. Tous les bâtiments accueillant du public font l'objet d'une attention particulière.

# QUE FAIRE EN CAS DE SÉISME

